

Assemblée Générale ANIMA 2020-2021

Procès-verbal d'assemblée générale

Manufacture (Salle B), 10 bis boulevard de Stalingrad 44000 Nantes

23 septembre 2020 à 20 h 30

Objet

Les membres de l'association **ANIMA** se sont réunis en Assemblée Générale le 23 septembre 2020 à 20 h 30 à Nantes, pour élire les membres du bureau, clore les comptes 23 septembre 2020 et voter les nouvelles résolutions pour l'année 2020/2021 (du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021).

L'Assemblée Générale a été présidée par M. **Claude SALONI** en qualité de Président de séance et M. **Paul JOURDAIN** Secrétaire de séance.

Du fait des conditions exceptionnelles de tenue des réunions et des conférences (Covid) dans les salles de la Mairie et des consignes gouvernementales, (port du masque, gel hydroalcoolique, responsabilité du président, etc.) Une partie des membres étaient présents, une autre était en ligne en vidéo conférence, et certains absents ont voté par mail à l'avance.

Il a été constaté 12 membres présents ou représentés, 1 membre en ligne, et 9 votes par mail sur 16 membres ayant payé à ce jour leurs cotisations, donc plus de soixante-quinze pour cent des membres à jour de cotisation étaient présents ou représentés ¹. Le Président a donc déclaré que l'Assemblée était régulièrement constituée et pouvait valablement délibérer.

Le Président a rappelé l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Rapport moral présenté par le président (Bilan 2019-2020)
2. Rapport financier présenté par le trésorier (Comptes 2019-2020)
3. Quitus des comptes 2019-2020
4. Élections des membres du bureau
5. Vote des tarifs 2020-2021
6. Bibliothèque de partages en ligne (Drive)
7. Réunions en présence et/ou en ligne (vidéo)
8. Nouvelles conférences
9. Questions diverses...

Le Président a déposé sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires au vote des différents points. Un débat s'est ouvert entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'est instauré.

1 Deux façons de calculer : 2019-2020 = 40 membres, donc $22/40 = 57\%$ (Quorum) majorité relative ou comme le stipulent les statuts 75% membres à jours de cotisations sur présents donc $22/16 = > +100\%$.

Première résolution : Bilan 2019-2020 par Claude SALONI Président sortant

Pour une deuxième année le nombre d'adhérents 40 est vraiment bon,
Les conférences (6) ont fait parfois le plein :

- **Bebel** = 40 participants à la conférence dont 12 extérieurs,
- **Bebel** = 12 participants atelier,
- **Ackerman** = 25 participants à la conférence dont 4 extérieurs,
- **Rawlins** = 26 participants à la conférence dont 7 extérieurs,
- **Teddy Rex** = 27 participants à la conférence dont 4 extérieurs,
- **Cyril Harvey** = 18 participants à la conférence dont 1 extérieur,
- **Michael Lair** = 19 participants à la conférence dont 3 extérieurs,

Une sortie groupée a été organisée chez Close-up Monthly pour la conférence de **Vincent Hedan**.

Des prestations, dont une payante à **Angers** avec 300 € pour l'association.

La **Newsletter** paraît régulièrement, au moins une fois par mois, et le site est maintenu et fréquenté par plus d'une centaine de contacts.

L'accès au service Google (gratuit) nous a permis de mettre à disposition pour chaque adhérent un Drive en ligne personnel de 30 gigas et un Drive partagé illimité, seuls 21 membres l'utilisent ; on doit pouvoir faire mieux.

Cette année nous avons un bilan en équilibre sans bénéfices du fait que nous avons organisé 6 conférences au lieu de 4 et en plus la crise du **Covid** ne nous a pas permis d'améliorer les comptes avant septembre, heureusement qu'il nous restait un reliquat de finance de l'année dernière 400 €, que la prestation d'Angers nous a rapportées 300 €, et enfin que les facturations personnelles des membres ont permis d'avoir une trésorerie en positif.

La diversité des conférenciers permet de nous ouvrir de nouveaux horizons :

En effet l'organisateur des tournées magique Européennes **Enimagie** nous donne l'accès à des conférenciers étranger, mais par ailleurs **Bebel, Teddy Rex, Rawlins, Harvey** sont venus grâce aux contacts personnels du Président : **Enimagie** ayant annulé plusieurs conférences (même avant le COVID) **Joshua Jay, Chad Long, Benatar, Kuffs**, obligeant à trouver rapidement de nouvelles conférences de remplacement, forçant le président à s'engager ce qui a justifié les 6 conférences au lieu des 4 théoriques.

A priori, ceux qui ont assisté aux conférences n'ont pas été déçus. Malheureusement toutes n'ont pas fait le plein, sûrement à cause d'un manque de notoriété ; pourtant chaque conférencier nous a apporté plein de choses inédites.

Le président rappelle que c'est grâce à la **cotisation annuelle** que nous sommes en mesure de nous engager et de garantir le paiement de nos 4 conférenciers. Le niveau est hétérogène mais tous nous apportent une vision différente de la magie, ne pouvant que nous enrichir.

Le Président invite donc tous nos membres à adhérer pour l'année 2020-2021 et à régler rapidement leur cotisation, ce qui nous permettra de nous engager avec les futurs conférenciers.

A ce jour sont prévus : **Wladimir, Losander², Lawrens Godon et Gaëtan Bloom**.

D'autres conférenciers seront proposés pour 2021 en fonction des finances et des souhaits des membres, mais encore une fois, seules les adhésions des membres permettront à **AnimA** de vivre et progresser.

2 On a appris tardivement que la conférence de **Losander** et annulée, un cartomane sera pressenti pour le remplacer,

Enfin la crie du Covid nous a empêché de mener à bien notre spectacle, ce n'est que partie remise, et nous espérons le faire en mars 2021.

Le président considère donc qu'**AnimA** vit bien, et que nous avons encore une marge de progression sur une métropole de plus d'un million d'habitants.

Deuxième résolution : Solde des comptes 2019-2020 au 31 août 2020 par Maxime JEZEQUEL trésorier sortant

Bilan en équilibre avec un solde quasiment à zéro (143 € + 74 € caisse).

Le prix de revient individuel des conférences est légèrement supérieur au prix prévu dans la cotisation (4x15€).

Les prestations d'**Angers** et **Sébastien sur Loire** ont permis de payer les 2 conférences supplémentaires.

Adhésions	= 27x60€+7x45€ (janvier) + 5x30€ (mars,jeunes,bureau)	=	2 085 €
Conf. Bebel	= 40 places, 28 AnimA, 12 extérieurs	=	657 €
Atelier Bebel	= 12 places, 10 AnimA, 2 extérieurs	=	840 €
Conf. Ackerman	= 25 places, 21 AnimA, 4 extérieurs	=	420 €
Conf. Rawlins	= 26 places, 19 AnimA, 7 extérieurs	=	488 €
Conf. Teddy Rex	= 27 places, 23 AnimA, 4 extérieurs	=	367 €
Conf. Cyril Harvey	= 18 places, 17 AnimA, 1 extérieur	=	540 €
Conf. Michael Lair	= 19 places, 16 AnimA, 3 extérieurs	=	400 €
Caisse extérieurs .etc...		=	+523 €
Frais fonctionnement Web site etc.		=	-510€
Prestation Angers		=	+300 €
Solde au 31 août 2020	(arrondis pour la présentation)	=	0,00 €

Il est procédé au vote de **Quitus** sur les bilans et comptes 2018-2019.

- Contre : 0
- Pour : 22
- Abstention : 0

Le Quitus des comptes est adopté à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, le Président décide de procéder à l'élection des membres du bureau.

Troisième résolution : Élections des membres du Bureau

- **Président** : Un candidat, **Claude SALONI** ◇ élu à l'unanimité
- **Secrétaire** : Un candidat, **Paul JOURDAIN** ◇ élu à l'unanimité
- **Adjoins secrétaire** : Un candidat, **Romain GUICHON** ◇ élu à l'unanimité
- **Trésorier** : Un candidat, **Maxime JEZEQUEL** ◇ élu à l'unanimité³

Quatrième résolution : Montant de la cotisation annuelle

Il est procédé au vote pour reconduire le montant de la cotisation annuelle de 60 €.

- Contre : 0
- Pour : 22
- Abstention : 0

La résolution 60 € est adoptée à l'unanimité.

Il est procédé au vote pour fixer le tarif des conférences pour les extérieurs :

- Pour 25 € : 20
- Pour 30 € : 2
- Abstention : 0

Pour les extérieurs, le tarif des conférences à 25 € est adopté.

Il est procédé au vote pour fixer le tarif des conférences supplémentaires pour les membres :

- Pour 15 € : 20
- Pour 10 € : 2
- Abstention : 0

Pour les membres, le tarif des conférences supplémentaires à 15 € est adopté.

³ **NOTA** : **Maxime JEZEQUEL** a renoncé à son poste au bureau en fin de réunion pour cause de différends avec le président c'est **Romain GUICHON** qui assurera le poste de trésorier pour l'année 2020/21.

Cinquième résolution : Bibliothèque vidéo et PDF en ligne

L'association **AnimA** a pu bénéficier gratuitement de la suite Google, ce qui permet d'avoir un drive personnel de 30 Giga pour chaque membre.

On dispose aussi d'un Drive partagé a priori de taille illimité. À ce jour vous pourrez trouver dessus entre autres des vidéos partagées par les membres :

Tamariz, Michael Ammar, Shoot Ogawa, Max Maven, Yves Doumergue, Bernard Bilis, Chris Rawlins, Dai Vernon, etc.

Sixième résolution : Choix de la fréquence des vidéos-conférences

Du fait de la situation sanitaire (Covid) on risque de faire moins de réunions physiques, du coup, grâce à la suite Google **Meet**, nous allons faire des réunions en vidéo-conférence.

Pour que les réunions soient efficaces, il sera demandé de préparer la réunion avec Google Slide et aussi de donner les fichiers partagés dans le programme de la réunion. Si certains se sentent le courage alors ils peuvent s'en occuper.

Il est procédé au vote pour fixer le nombre de vidéo-conférences par mois :

- Pour une fréquence d'**une par mois** : 15
- Pour une fréquence de **deux par mois** : 3
- Abstention : 4

La fréquence d'une video-conférence par mois est adoptée.

Septième résolution : Prochaines conférences

Trois conférences sont déjà choisies, **Wladimir, Godon, Bloom.**

En effet **Enimagie** vient de nous annoncer que **Losander** avait annulé sa tournée, en conséquence on va se tourner vers des cartomanes (les 3 autres étant généralistes ou piècomane). Le président est en contact avec **Yves Carbonnier** et **Etienne Pradier.**

Le producteur de la tournée européenne nous proposera sûrement des étrangers pour 2021.

Il a été convenu de prendre contact de préférence avec les magiciens suivants :

- **Nestor Hato** (membre d'**AnimA** nous fera sûrement un prix pour sa conférence),
- **Benoit Rosemont,**
- **Bernard Billis,**
- **Alpha** (ou effet spéciaux),
- **Pierre Boc,**
- **Bruno Copin,**
- **David Stone,**
- **Mirouf,**
- **Etc.**

Divers :

Claude rappelle qu'au mois de mars est programmé un spectacle (200 places) et invite les membres de l'association à réfléchir à une participation éventuelle. Il faudra prendre contact avec Michel AUFFREY qui sera le metteur en scène.

Rappel : le pro, pour cette journée sera **Nestor HATO**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt-deux heures trente. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vingt-trois septembre deux mille vingt,

Signé par le Président et le Secrétaire.

